

Compte rendu du conseil municipal du 22 mai 2014.

Membres présents : Claude PILLOUD, Ludovic CRETIN, Pierre MICHEL, Georges PROST, Jean Michel SALLAN, Thierry BOZZONETTI, Andréanne CHENAVAS, Marie Paule COLBACK LEITAO, Stéphane EPAILLY, Sabine GRILLET, Mélanie JEUNET, Jean François PORTE, Ludovic SEIBERT.

Absent excusé : Christine SAILLARD

Secrétaire de séance : Michèle BRAND.

1/ Approbation du dernier compte rendu :

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2/ CR commissions :

- Fleurissement : l'achat des fleurs pour le village se fera chez Mr Rebouillat à la Savine.
- Travaux forêt : présentation sur le mode de fonctionnement et avancement des travaux par le garde.
- Forêt : une visite sur le terrain a eu lieu avec l'entreprise Goyard pour travaux à effectuer (place à bois, chemin, accès camion à la chaufferie...).
- Communauté de communes : élection du président, vice-présidents et bureau.
- Syndicat des eaux du lac d'Ilay : élection du président et vice-présidents.
- SIEG : élection du président et vice-présidents.

3/ Devis :

Travaux chaufferie : problème d'acheminement des plaquettes pour alimenter la vis.

L'entreprise ZOZ réalisera la démolition du mur + maçonnerie => montant 1561.22€,

Ets Marcou fera la pose du mécanisme de l'aménagement bois + les portes métalliques => montant 5019 € (montant total 6500€ HT). Il est décidé par le conseil de l'envoi d'un courrier au maître d'œuvre LAZZAROTTO pour non-satisfaction de la vis initiale. Le conseil, après avoir délibéré, adopte les travaux à 12 voix et une abstention.

Réaménagement d'une tourneuse : réinstallation de la tourneuse récupérée près de chez CONUS vers l'église => montant 587.47€.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Jardin du souvenir : travaux de fournitures et pose d'une jardinière avec une stèle « jardin du souvenir » + lettres pour plaques ossuaires et jardins => montant 1800€ TTC. Travaux acceptés par le conseil à l'unanimité.

Abri bus : construction d'un abri bus pour les collégiens et pour la navette Jurabus. Une commission se rendra sur place pour déterminer l'endroit.

Marquage au sol : Ets AVOMARK réalisera un marquage au sol sur le parking des cascades à Ilay avec pose de panneaux « place handicapé et stop », passage piétons et ligne d'axe dans la rue des Saillards pour un montant de 1975.20€ TTC. Le conseil accepte à l'unanimité.

Aménagement terrasse du restaurant Le Prélait : ajout d'une bâche et terre dans le bac d'ornement pour un surcoût de 100.00€. Le fleurissement de ce bac sera à la charge du restaurateur.

4/Achat du musée Faune et Nature

Un courrier de Mr Robert Cart Lamy nous propose l'achat du musée, de toute la collection d'animaux pour un prix de 12000 €. Le conseil adopte à l'unanimité le rachat de ce bâtiment car ce musée est un patrimoine pour la commune.

5/ Délégation du conseil municipal :

Le maire peut, en outre, par délégation du conseil municipal être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat de signer différents documents sans délibération préalable du Conseil Municipal.(réaliser une ligne de trésorerie, créer un régime de recette, vendre une concession au cimetière ...). Le Maire informe le Conseil Municipal des opérations réalisées dans le cadre des délégations reçues.

6/ Création d'un site internet :

Proposition faite par la commission communication pour création d'un site internet pour intéresser les habitants à la vie du village, avoir de l'information rapide et promouvoir le tourisme. Jean François PORTE et Jean Michel SALLAN nous ont présenté « une ébauche » de la page du site. Le conseil adopte à l'unanimité le projet.

7/ Réclamation affouage :

Une réclamation faite par Mme GUYGRAND pour une tête supplémentaire. Accord du Conseil Municipal.

8/ Questions diverses :

Cartes jeunes : les cartes jeunes sont mises en vente à la mairie au prix de 3€ sur inscription en mairie avant le 21 juin 2014 (avoir – de 25 ans et ne pas travailler).

Feux d'artifices : ils auront lieu le samedi 12 juillet. Un artificier, Mr Genoudet, a été recruté pour tirer les feux. Une somme maximum de 1500€ est allouée pour l'achat des feux d'artifice.

Courrier de Valforest : une parcelle, A309, bois et pré, de 73a (35a de bois, 38a de pré) est en vente à Ilay pour une somme de 13500€. Une commission se rendra sur place.

Tél de Mr Claude Negrello : demande de Mr Negrello pour pâturer une parcelle en bordure du lac d'Ilay. Une commission se rendra sur place.

Courrier de Mr Julien Prost : il propose de démolir le mur entre le lavoir et la chapelle mitoyen avec le bord de sa propriété et de le remplacer par une barrière de bois rond. Décision acceptée à l'unanimité.

Ski Club Grandvaux : une réception est organisée par le Ski Club pour ses athlètes jurassiens médaillés aux Jeux Olympiques. Pour cet événement exceptionnel, une participation est demandée par le Ski Club. Nous leur donnons la somme de 100€. Accepté à l'unanimité par les conseillers.

L'ordre du jour se termine à 23h30, le Maire lève la séance.